



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2020

Discours de la mairesse

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je dépose à cette séance ordinaire du 8 juin 2021, le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

Les états financiers démontrent un surplus d'exercice non-consolidé* de 706 055 \$, une hausse de 497 703 \$ par rapport à celui de 2019. Cette importante augmentation est attribuable à plusieurs facteurs dont certains doivent cependant être considérés comme non récurrents, en raison de la pandémie.

Parmi ceux-ci, il faut noter l'aide gouvernementale, qui nous a été attribuée pour faire face à la Covid-19, et qui se chiffrait à 191 152 \$. Par ailleurs, la crise sanitaire a engendré chez-nous une grande effervescence du marché immobilier qui a généré des revenus de l'ordre de 431 620 \$ en droits de mutation, une augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente. Ce surplus est également attribuable à une diminution des dépenses en raison de l'annulation de certaines activités culturelles et de loisirs. La performance de la Municipalité, en termes de gestion du recyclage, est aussi à souligner avec des redevances de 157 388 \$ pour 2020, soit 29 % d'augmentation pour une seule année.

À la suite du résultat de l'exercice 2020, l'excédent de fonctionnement non affecté de la Municipalité totalise 918 084 \$. Ce surplus nous offre la marge de manœuvre nécessaire pour augmenter la capacité d'auto-financement de la Municipalité et nous éviter ainsi d'accroître l'endettement. Le capital autorisé du fonds de roulement, qui affiche actuellement 760 000 \$, pourra ainsi être augmenté de 240 000 \$, le faisant passer à 1 millions de dollars.

Les investissements réalisés en 2020 totalisent 2 289 498 \$, une enveloppe importante mais inférieure à celle de 2019 où 373 867 \$ de plus avaient été investis. Les investissements les plus significatifs sont les suivants :

- La réfection du barrage du lac Dream;
- Le remplacement du ponceau du chemin du Lac-La Salle;
- L'achat du chalet Bishop au cœur du Parc régional;
- La rénovation du chalet d'accueil au Parc régional dont 73 % financé par une subvention;
- Le remplacement de véhicules et d'équipements pour le Service des travaux publics dont 34 328 \$ subventionné;
- La poursuite de la mise aux normes et entretien de nos Infrastructures (routes, aqueduc et égout) dont 68 463 \$ subventionné par la TECQ.

Malgré ces investissements, l'endettement net de la Municipalité a diminué, passant de 18 935 900 \$ en 2019 à 18 379 200 \$ au 31 décembre 2020. Ceci est attribuable aux efforts consacrés à la recherche de financement qui aura permis d'obtenir plusieurs subventions en 2020 mais également, au respect des règles de contrôle de la dette que nous avons mises en place. Sur l'enveloppe totale de la dette, un montant de 3 256 826 \$ constitue une portion subventionnée n'ayant aucun impact sur le fardeau fiscal des contribuables et une somme de 2 660 647 \$ est affectée à la taxe de secteur (répartition locale). Ainsi, c'est en réalité 68 % de l'enveloppe totale de la dette, soit 12 461 726 \$, qui doit être remboursé par l'ensemble des citoyens.

Dans son rapport, en date du 12 mai 2020, la firme Amyot Gélinas, auditeur indépendant de la Municipalité, confirme que, à l'exception des incidences de l'opinion décrite dans le paragraphe suivant, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Val-Morin au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La firme Amyot Gélinas émet cependant une opinion avec réserve concernant la non-comptabilisation des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations devant être financées ou non par emprunts pour lesquels les travaux ont été réalisés. Le détail de cette opinion avec réserve se retrouve dans le rapport de l'auditeur indépendant du rapport financier 2020 disponible sur le site web de la Municipalité.

Je suis particulièrement fière du travail accompli par notre équipe municipale et de la rigueur avec laquelle elle a assuré la gestion des fonds publics dans un contexte de resserrement budgétaire. Beaucoup d'efforts ont été investis cette année afin de maintenir des services aux citoyens de qualité tout en composant avec les contraintes et les défis générés par la pandémie.

La mise à niveau de nos infrastructures routières et d'aqueduc, la poursuite de la revitalisation du noyau villageois, la refonte de notre plan d'urbanisme, l'étude d'opportunité pour deux bretelles autoroutières à la sortie 76 et l'amorce du projet de 40 unités de logements *le Saint-Auguste* figurent dans notre calendrier de travail des prochains mois.

A handwritten signature in blue ink that reads "D. Salvati".

Donna Salvati, mairesse

* Outre les comptes de la Municipalité, ce rapport financier comporte les revenus et dépenses consolidés, sous le contrôle de la Municipalité, des comptes de partenariats de la Régie incendie des Monts et de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.